



COMMUNE D'IZAOURT

COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2023

Secrétaire de séance : Marine LOUBEFOSSE

Ouverture de la séance à 18h35

Compte-rendu du conseil municipal du 09-06-2023 :

- Approbation par le Conseil Municipal.

Informations construction du hangar communal :

- Mr BARRAU architecte, est venu présenter au Conseil Municipal le classement par lot, des entreprises pouvant être retenues pour participer à la construction du hangar.

(Ce classement est déterminé pour moitié par le devis proposé et pour moitié par divers critères comme : recyclage et respect de l'environnement, mise à disposition de moyens humains suffisants, ...)

Délibération pour attribution des lots du marché concernant la construction du hangar communal :

- La prestation est divisée en 7 lots et les entreprises retenues sont :
 - SODECIBA BTP JUSTE ET FILS pour le lot n°1-Terrassement, fondation & gros œuvre.
 - EURL BCM pour le lot n°2-Charpente métallique, couverture & bardage.
 - MRM MENUISERIE RUZ Mickaël pour le lot n°3-Menuiseries aluminium.
 - SARL OLIVEIRA ROGEL pour le lot n°4-Plâtrerie sèche, menuiseries bois & faïence.
 - NARR Stéphane pour le lot n°5-Electricité.
 - NOGUES David pour le lot n°6-Plomberie & sanitaire.
 - D.P.R. pour le lot n°7-Peinture.

Vote pour : 11, vote contre : 0, abstention : 0

Délibération pour le Plan d'Aménagement de Développement Durable (PADD) du PLUi :

- Le Conseil Municipal débat sur les orientations du PADD du PLUi de la Communauté de Communes Neste-Barousse.

Vote pour : 11, vote contre : 0, abstention : 0

Délibération pour le passage au plan comptable M57 :

- Le changement pour le passage au nouveau plan comptable M57 sera effectif le 01/01/2024.

Vote pour : 11, vote contre : 0, abstention : 0

Informations dossiers maison Doumench et bien sans maître :

- La procédure d'appréhension comporte 2 phases de 2 x 6 mois (propriétaire non connu, taxes foncières non acquittées depuis plus de 3 ans). A l'issue de cela les biens sans maître reviennent à la commune.
- Pour la maison Doumench la 1^{ère} phase étant faite, la 2^{ème} phase est en cours et permettra de devenir un bien communal à partir de mars 2024.

Parcelles canal de Mme [REDACTED] :

- Mme [REDACTED] est d'accord pour céder 2 parcelles (cadastrées 391 et 392) en aval du moulin, pour l'euro symbolique. Une procédure sera engagée auprès du notaire.

Informations sécurisation cour d'école :

- Suite à la visite de Mme l'Inspectrice d'Académie des Hautes-Pyrénées le 12/07/2023 et de l'intervention d'un gendarme conseil, il a été demandé une mise aux normes de sécurité d'une cour d'école pour les enfants scolarisés à Izaourt.
- La sécurisation a été faite avant la rentrée scolaire par l'entreprise SODECIBA, qui a posée des barrières normalisées et portillon.
- La location pour cette « cour sécurisée » est à la charge de la commune pour un montant de ≈ 400 € / mois.

Comité des Fêtes :

- Suite à la décision du bureau du Comité des Fêtes et Loisirs d'Izaourt de ne pas se représenter et la commune étant responsable des associations du village, le Conseil Municipal demande une réunion d'information avec les habitants du village le vendredi 29/09/2023 à 18h30 pour remettre en place un nouveau bureau.

Informations diverses :

- Orange sera présent sur la commune place de la Mairie le vendredi 22/09/2023 à partir de 10h30, pour donner des informations à la population sur la poursuite de la mise en place de la fibre.
- Les Conseillers Municipaux vont distribuer des flyers aux habitants.

Fin de séance à 20h00